

# UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Accueil individualisé,  
sécurité des soins,  
prise en charge de la douleur,  
confort,  
rapidité



1<sup>er</sup> étage de la zone B

Suivez les flèches bleues dès l'entrée  
en prenant l'escalier mécanique

**22** → **14 box**  
**places** → **8 chambres**

Permettent de moduler l'accueil et de vous  
offrir ainsi une prise en charge la plus  
confortable et agréable possible

## Equipe :

- 2 médecins coordonnateurs
- 1 cadre de santé
- 6 infirmières
- 2 aides-soignantes
- 2 agents des services hospitaliers
- 3 secrétaires

Un accès direct vers le bloc opératoire  
ambulatoire (4 salles d'intervention  
et 1 secteur de réveil spécifique)

**5 460**  
**actes**  
**en 2016**



Centre Hospitalier d'Avignon  
305 Rue Raoul Follereau  
84902 Avignon cedex 9  
Standard : 04 32 75 33 33  
Chirurgie ambulatoire  
Secrétariat : 04 32 75 35 17  
Poste infirmier : 04 32 75 35 16  
Du lundi au vendredi  
de 7h à 19h

# CHIRURGIE AMBULATOIRE



- ✓ Une intervention programmée, de courte durée,  
sans risque majoré
- ✓ Faisant appel aux techniques anesthésiques et  
chirurgicales les plus modernes
- ✓ Pour une prise en charge de qualité et sécurisée, de  
la préparation préopératoire au suivi post-  
opératoire
- ✓ Afin de vous permettre d'être opéré(e) et de  
rejoindre votre domicile le jour même.

# PARCOURS PATIENT



Une prise en charge de qualité pour un retour à domicile le jour de l'intervention

3 consultations nécessaires à la programmation de votre intervention : chez le médecin traitant, le chirurgien et l'anesthésiste afin de valider votre éligibilité à l'ambulatoire.

La veille de l'intervention, à partir de 14h, vous êtes appelé(e)\* afin de confirmer votre heure d'entrée en unité de Chirurgie Ambulatoire.

Le matin de l'intervention, vous êtes accueilli (e) par l'infirmière de l'unité. Elle vous accompagne dans votre chambre et vérifie votre dossier médical.

L'infirmière effectue la préparation préopératoire en fonction de protocoles établis. Elle vous conduit ensuite au bloc opératoire.

L'acte chirurgical est réalisé dans les conditions techniques de sécurité du bloc opératoire, sous anesthésie. Après l'intervention, vous transitez brièvement en salle de réveil.

**Consultations préopératoires**

**Appel de la veille**

**Accueil**

**Préparation**

**Intervention et salle de réveil**

En fonction des chirurgies, une consultation post-opératoire peut avoir lieu plusieurs jours après l'intervention pour suivre votre évolution.

L'infirmière vous téléphone afin d'évaluer les suites post-opératoires.

Votre sortie est autorisée par le chirurgien et le médecin anesthésiste coordinateurs. Les consignes post-opératoires vous sont expliquées et les documents nécessaires à votre départ vous sont remis. Vous ne devez pas être seul(e) pendant les 24 premières heures et quittez l'unité avec une personne accompagnante (pour les enfants : 2 personnes).

Votre aptitude à la sortie est évaluée, vous êtes ensuite invité(e) à revêtir vos vêtements civils et un repas vous est servi. Cette étape permet de continuer la surveillance avant votre départ de l'unité.

**Retour en chambre**

Au retour en unité de chirurgie ambulatoire, une surveillance post-opératoire est réalisée.

**Consultation post-opératoire**

**Appel du lendemain**

**Sortie**

**Aptitude à la sortie**

\* Pour les interruptions volontaires de grossesse (IVG), ce sont les patientes qui appellent l'Unité de Chirurgie Ambulatoire pour des raisons de confidentialité.